

## Le réseau de courtage en crédits Presse Taux veut accélérer son développement avec la franchise

**P**resse Taux, réseau de courtage en crédits « sans agence » créé en 2004 par **Sébastien Masure** annonce son lancement en franchise. Présente actuellement via deux pilotes et 6 franchisés dans le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme, l'enseigne prévoit de se développer

au rythme annuel d'une quinzaine de nouveaux courtiers. Le droit d'entrée est de 40 000 euros HT, avec une formation initiale de 5 000 euros HT, une redevance de 8,38% HT du chiffre d'affaires réalisé mensuellement (publicité incluse). Durée du contrat : 9 ans. Presse Taux précise

avoir comme partenaires notamment la **Caisse d'Epargne**, le **Crédit Agricole**, **BNP Paribas**, **CIC**, la **Société Générale**. Ses courtiers ont obtenu pour leurs clients plus de 80 millions d'euros en 2012 et devraient dépasser les 100 millions en 2013. ◆